

Femme d'exploitant agricole

Par **colline72**, le 13/02/2019 à 01:45

Bonjour,

Mon beau frère est déclaré comme exploitant agricole ainsi que ma sœur qui travaille avec lui ils font des marché pour vendre leur légumes qu'ils font pousser.
et cela depuis plus de 20 ans.

en juillet dernier ma sœur a fait un burn-out et c'est radié de toute activité professionnel .
aujourd'hui elle va mieux et a repris le travail comme avant mais ne sait pas redéclarer
comme exploitante agricole .

Ma sœur aimerait savoir se qu'il faut faire au mieux comme démarche pour être en règle et
couverte pour son travail effectué sachant qu'elle ne sait pas si elle continuera dans se travail.

par ailleurs elle aimerait savoir si les années de travail dans l'entreprise familial seront
reconnu si elle décide de se séparer de son mari que pourra t elle prétendre comme
indemnité de départ ?

Merci de votre aide car la situation est très tendu avec son mari qui semble croire que
l'entreprise lui revient de droit et essay de dépouillé sa femme alors qu'elle a autant travaillé
que lui si se n'est plus en s'occupant de leur 2 enfants et de la maison.

Par **morobar**, le 13/02/2019 à 08:04

Bonjour,

[citation] c'est radié de toute activité professionnel . [/citation]

Qu'est-ce que c'est que cette histoire de radiation.

Lorsqu'on est inscrit à la MSA, on est en arrêt de travail.

Il n'y a rien à faire lors de la reprise.

<https://agriculture.gouv.fr/le-statut-de-collaborateur-dexploitation-ou-dentreprise-agricole>

Par **colline72**, le 14/02/2019 à 08:13

je parlais de son statue professionnel, elle était déclarée comme son mari exploitant agricole
a la chambre des commerces

elle a également déclaré une supérette ventes de légumes mais aimerais savoir si elle est a son nom ou celui de monsieur car son époux a caché tout documents

Par **morobar**, le **14/02/2019** à **10:20**

L'exploitation agricole concerne la chambre d'agriculture.

Pour ce qui est du commerce, il faut se déplacer à la chambre de commerce et voir sous quelle forme est déclarée l'activité commerciale.

Par **colline72**, le **17/02/2019** à **08:01**

merci de votre aide